

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Informations de base

Procédure de demande de protection internationale

Bienvenue en République tchèque (RT)

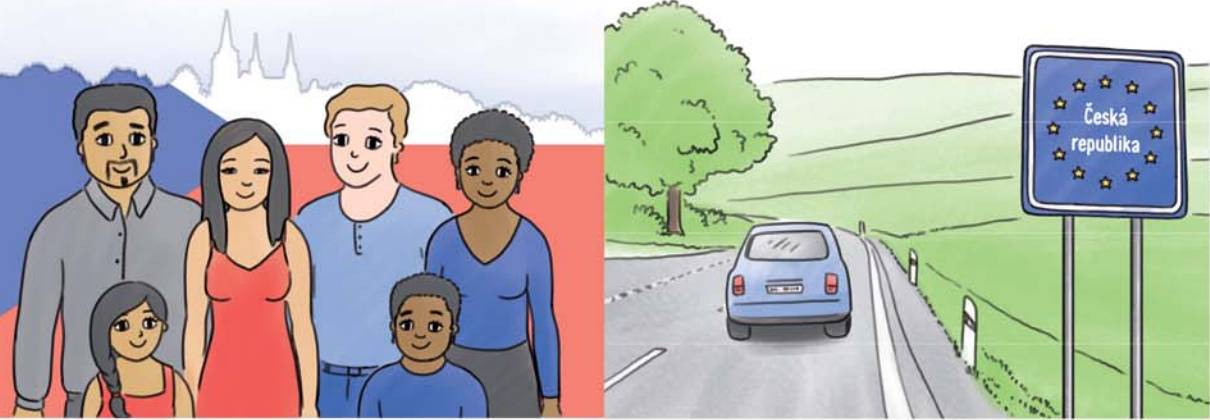
Dans le présent dépliant, vous trouverez les informations de base concernant la République tchèque, la procédure d'octroi de la protection internationale et les règles de base du comportement dans la société tchèque.

Veuillez respecter ces règles.

La République tchèque est située au centre de l'Europe et le nombre d'habitants est d'environ 10,5 millions, dont environ 4,5 % d'étrangers.

La RT est divisée en 14 régions. La capitale est Prague (Praha). A Prague, il y a environ 1,2 millions d'habitants, le reste de la population vit dans d'autres villes ou à la campagne.

La langue officielle en République tchèque est le tchèque. La religion la plus répandue est le christianisme. Néanmoins, de nombreux Tchèques ne pratiquent aucune religion.



Carte de la République tchèque

Le climat en RT est doux, avec une alternance de quatre saisons. En hiver, les températures sont d'environ 0 à -5°C avec de la neige occasionnelle, dans des cas extrêmes, la température peut même baisser en-dessous de -20°C, et en été, les températures oscillent entre 20 et 25°C, exceptionnellement elles dépassent 30°C.



Droit de demander une protection internationale

Si vous remplissez les conditions fixées par la loi, la RT vous accordera une protection internationale.

La protection internationale est accordée soit sous forme d'asile soit sous forme de protection subsidiaire.

La loi sur l'asile stipule que l'asile sera accordé à l'étranger qui :

- est poursuivi du fait de l'exercice de ses droits politiques et de ses libertés, ou
- qui a des craintes justifiées de poursuites en raison de sa race, de son sexe, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social ou de l'expression de ses opinions politiques.
- L'asile peut également être accordé aux membres sélectionnés de la famille de la personne bénéficiant de l'asile.
- L'asile peut également être accordé pour des raisons humanitaires.

Si vous ne remplissez pas les conditions d'octroi d'asile mais que vous avez des craintes que dans votre pays d'origine, vous risquez un réel danger de préjudice grave, vous pouvez obtenir une protection subsidiaire.

Par préjudice grave, on entend notamment une application de la peine capitale, des tortures, des traitements inhumains ou dégradants et une menace grave pour la vie en raison d'un conflit armé.



Procédure de demande de protection internationale

La procédure de demande de protection internationale commence lors du dépôt de votre demande de protection internationale sur le territoire de la RT.

En tant que demandeur, vous serez d'abord logé(e) dans un centre d'accueil du Ministère de l'Intérieur. Vous ne pouvez pas sortir sans permission.

Vous subirez un examen médical, vos empreintes digitales seront relevées et une photo de votre visage sera prise.

Vous recevrez une carte de demandeur de protection internationale, avec laquelle vous prouverez votre identité.

Vous recevrez également des instructions fournissant de nombreuses informations importantes, veuillez les lire attentivement.

Vous avez le droit de communiquer avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR).

Vous avez le droit de vous trouver un avocat.

Les demandeurs de protection peuvent bénéficier de l'assistance juridique gratuite fournie par des organisations non-gouvernementales.



Pendant la durée de la procédure de votre demande, vous pouvez loger dans un centre de séjour du Ministère de l'Intérieur et vous pouvez sortir de ce centre. Vous aurez également la possibilité de trouver un logement à vos propres frais.

Dans un centre de séjour, des travailleurs sociaux seront à votre disposition, prêts à vous conseiller et assister dans tous les domaines.

Pendant la procédure, un ou plusieurs entretiens seront menés avec vous, afin d'obtenir des informations plus précises concernant votre demande.

Lors de la procédure, on communiquera avec vous en présence d'un interprète dans une langue que vous comprenez.

Dans la plupart des cas, la procédure est clôturée dans les 6 mois à compter du jour du dépôt de la demande, mais elle peut se prolonger, notamment dans des cas compliqués ou si vous ne coopérez pas avec les autorités.

Nous vous prions d'être patient(e) et de coopérer activement avec les employés du Ministère de l'Intérieur.

Octroi de la protection internationale

Le Ministère de l'Intérieur vous remettra en mains propres la décision concernant l'octroi de la protection internationale. Lors de la remise, un interprète sera présent.

Vous pouvez obtenir l'asile ou la protection subsidiaire. L'asile est octroyé pour une durée illimitée. La protection subsidiaire est temporaire, au moins pour 1 an. Après son expiration, vous pouvez demander son prolongement.

En tant que bénéficiaire de la protection internationale, vous recevrez une carte de permis de séjour. Il est nécessaire de la protéger contre tout endommagement, perte ou abus.

Vous recevrez également des instructions fournissant de nombreuses informations importantes, veuillez les lire attentivement.

Si vous avez obtenu la protection internationale, vous pouvez adhérer au programme national d'intégration et loger, pendant une durée temporaire, dans un centre d'asile d'intégration et bénéficier de services d'intégration supplémentaires et de l'assistance.

En tant que bénéficiaire de la protection internationale, vous aurez des droits similaires aux droits des citoyens de la RT.

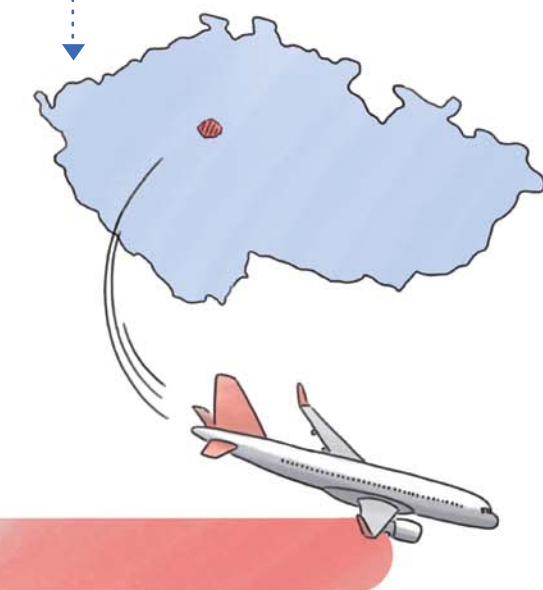
Refus de la protection internationale

En cas de rejet de l'octroi de la protection internationale, vous serez obligé(e) à quitter la République tchèque.

Vous pourrez former un recours contre la décision du Ministère de l'Intérieur, et cela auprès de la cour régionale compétente. Vous trouverez les instructions dans la décision.

Vous n'obtiendrez pas la protection internationale en RT notamment dans les cas suivants :

- Vous provenez d'un pays d'origine sûr ou d'un autre pays sûr.
- Vous avez déjà demandé l'asile dans un autre pays de l'Union européenne – dans ce cas-là, vous pouvez être transporté(e) dans ce pays. Ce pays évaluera votre demande de protection.
- Vous avez quitté votre pays pour des raisons économiques, p.e. vous avez eu un travail mal payé ou vous avez été au chômage.



Informations importantes

- La Police de la RT peut accepter votre demande de protection internationale.
- Le Ministère de l'Intérieur de la République tchèque (MV ČR) enregistre votre demande, mène la procédure administrative de l'octroi de la protection internationale, y compris les entretiens, et décide de votre demande.
- L'Administration des établissements pour réfugiés (SUZ) gère les centres d'accueil, de séjour et d'asile d'intégration et fournit des services sociaux.
- Lors de l'entretien, communiquez toutes les informations importantes – pourquoi vous avez quitté votre pays et comment et par qui vous avez été poursuivi(e).
- Répondez à toutes les questions en disant la vérité.
- Présentez tous vos documents personnels et tout autre document pour appuyer vos allégations.
- Vous n'avez rien à craindre, toutes les informations fournies resteront confidentielles.
- Pendant toute la durée de procédure de protection internationale, vous ne pouvez pas quitter la RT.
- Le personnel du Ministère de l'Intérieur doit avoir la possibilité de vous contacter aux numéros indiqués. Notifiez immédiatement chaque changement. Dans le cas contraire, ce manquement peut entraîner la suspension de votre procédure de protection.
- Présentez-vous à tous les rendez-vous à l'heure, vous êtes attendu(e) par un employé du Ministère de l'Intérieur et par un interprète.
- Comportez-vous envers tous les travailleurs convenablement et avec respect, ils sont ici pour vous aider.



La procédure d'asile en RT est régie par la loi sur l'asile (loi n° 325/1999 Coll.).

Pour plus de détails veuillez consulter:
www.mvcr.cz
www.imigracniportal.cz
www.unhcr.cz



Éditeur: Ministère de l'Intérieur de la République tchèque, Département d'asile et de la politique migratoire, 2017

Illustration: Adéla Růčková Moravcová

Numéros de téléphone importants – les appels sont gratuits

- 112** Appel d'urgence européen
- 150** Pompiers
- 155** Médecins
- 156** Police municipale
- 158** Police de la RT
- 116 111** Appel d'urgence pour les enfants
- 251 51 13 13** Appel d'urgence pour les femmes en détresse

LA VIE EN RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

La liberté d'expression est un droit fondamental.

En République tchèque, chacun a le droit d'exprimer librement son opinion.

Néanmoins, cette liberté a ses limites. Ne portez pas atteinte à la dignité et à la liberté d'autrui.

Comportez-vous envers autrui avec respect.



La République tchèque est un État démocratique.

Toutes les personnes ont les mêmes droits.

Les citoyens de la République tchèque peuvent décider dans des élections libres qui va gérer leur pays.



La République tchèque est un État de droit.

Les relations dans la société sont régies par la loi. Il est nécessaire de se conformer à la législation, sinon vous risquez une peine et une sanction.

L'ignorance de la loi n'est pas une excuse.



Le droit prime sur la religion.

Les autorités décident sur la base de la législation, elles ne décident jamais sur la base des règles religieuses.

Tous sont égaux devant la loi.



La religion est une affaire privée.

Chacun a le droit de choisir sa propre religion ou d'être sans religion.

Respectez la décision personnelle des autres.



Les femmes et les hommes sont égaux.

Les femmes ainsi que les hommes décident librement de leur vie.

Les femmes peuvent exercer les mêmes professions que les hommes et contribuer aux revenus de la famille de la même manière que les hommes.

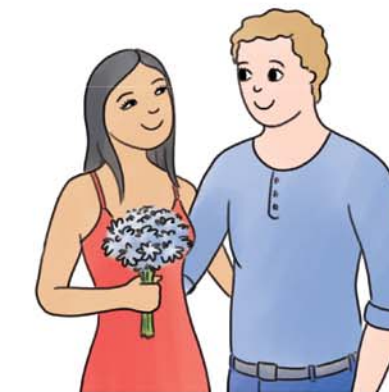


Les femmes sont libres de choisir leur mari.

Les femmes peuvent vivre avec les hommes même s'ils ne sont pas mariés. Il est également normal que les gens qui sont proches se touchent et s'embrassent en public.

Seules les personnes âgées d'au moins de 18 ans peuvent se marier.

La loi interdit à un homme d'avoir plusieurs épouses.



En République tchèque, des gens du même sexe peuvent vivre ensemble et se passer.

Une femme peut vivre en partenariat avec une autre femme, un homme peut vivre avec un homme. Ils peuvent élever des enfants ensemble.



La violence domestique et le harcèlement sexuel sont interdits.

La violence sur les femmes, sur les enfants ainsi qu'entre les hommes est interdite par la loi. Les victimes de violence bénéficient de l'aide des autorités compétentes.

Tout contact sexuel avec une femme ou avec un homme contre sa volonté est une infraction pénale.

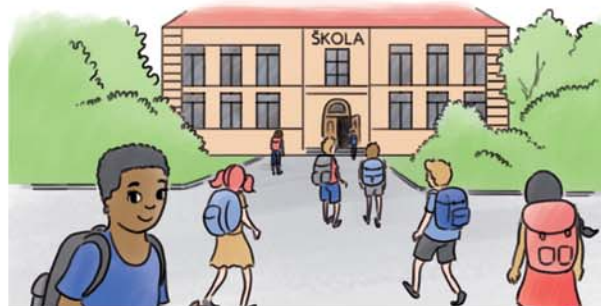


En République tchèque, neuf années de scolarité sont obligatoires pour tous les enfants.

Le non-respect de la scolarité obligatoire est une violation de la loi.

Les garçons et les filles fréquentent ensemble les mêmes écoles. Ils participent ensemble aux mêmes cours, y compris l'éducation physique.

Plus le niveau d'éducation est élevé, plus il y a de chances pour la personne concernée de trouver un bon emploi dans le futur.



Les parents sont responsables du comportement de leurs enfants.

Les deux parents sont également responsables du comportement de leurs enfants.

A partir de 15 ans, l'enfant peut être poursuivi en justice.



Il est nécessaire de respecter la propriété privée.

P.e., n'entrez pas dans le jardin d'autrui, ne cueillez pas des plantes dans un champ agricole appartenant à autrui, ne chassez pas des animaux et ne pêchez pas sans autorisation préalable.



Il est nécessaire de respecter le code de la route.

En cas de non-respect, une amende ou éventuellement une interdiction de conduire peut vous être infligée.

Seules les personnes âgées d'au moins de 18 ans peuvent conduire une voiture. En RT, la tolérance à l'alcool et aux drogues est de zéro. Si vous avez bu de l'alcool ou consommé des drogues, vous n'êtes pas autorisé(e) à conduire.

Les règles en matière de circulation concernent également les piétons et les cyclistes.



Le respect des heures convenues est très important.

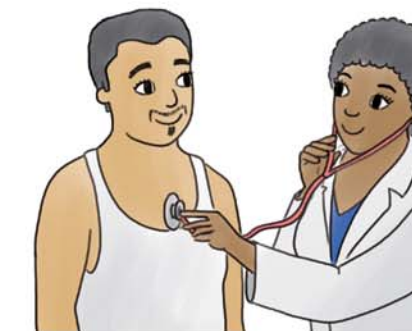
Présentez-vous à l'école, au travail et aux rendez-vous fixés à l'heure convenue. Si vous ne pouvez pas vous présenter ou si savez que vous aurez du retard, il faut s'excuser en avance.



Les soins de santé sont fournis sur la base de l'assurance-santé.

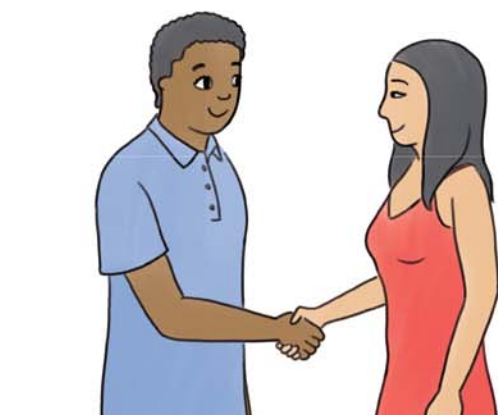
Chaque citoyen de la RT est tenu de cotiser à son assurance-santé. Renseignez-vous toujours si vos soins de santé sont payés par l'assurance santé publique, sinon vous risquez d'avoir des dettes.

Il y a une possibilité limitée de choisir son médecin. Les femmes peuvent être soignées par des hommes médecins et les hommes peuvent être soignés par des femmes médecins.



Lorsque vous entrez quelque part, il est de coutume de saluer et de dire au revoir en sortant.

La salutation et la présentation peuvent être accompagnées par un serrement court et ferme de la main droite. Il est d'usage qu'un supérieur donne d'abord la main à une personne subordonnée, une femme à un homme et une personne plus âgée à une personne plus jeune.



En République tchèque, il est de règle que les gens parlant ensemble gardent une plus grande distance entre eux.

Si possible, respectez cette règle également dans les moyens de transport et ne vous asseyez pas directement à côté de l'autre.

Pendant une conversation, il n'est pas habituel de toucher l'autre, ceci concerne notamment les contacts entre un homme et une femme.

Un contact plus étroit est possible seulement si vous connaissez bien l'autre personne.



La politesse et le respect des autres sont très importants.

Respectez votre entourage. P.e., ne mettez pas la musique trop forte et n'organisez pas de soirées bruyantes chez vous. De 22h00 à 6h00, le silence nocturne doit être respecté.

Pendant vos voyages en transport commun, laissez d'abord les gens descendre, commencez à monter dans le véhicule seulement après.



Il est de coutume d'aider les personnes âgées ou handicapées.

Dans les moyens de transport en commun, on cède la place aux personnes âgées ou handicapées ainsi qu'aux femmes enceintes.

Si vous voyez dans la rue une personne ayant des problèmes de santé, veuillez donner à cette personne les premiers soins et appelez les urgences médicales au numéro de téléphone 155. Le traitement sera payé par l'assurance-santé de la personne blessée.



Respectez les bonnes manières.

Il est très impoli de roter, de mâcher et de boire bruyamment pendant un repas.

Il est impoli de cracher et d'uriner dans la rue.

La consommation d'alcool est autorisée à partir de 18 ans.

Il est interdit de fumer dans les restaurants et dans les autres locaux fermés ou dans les lieux publics avec un grand nombre de gens, comme p.e. aux arrêts de bus ou de tramway.



Dans les maisons et dans la rue, il n'est pas possible de jeter les ordures par terre.

Placez les ordures dans les poubelles ou dans des conteneurs. Les déchets sont triés d'après leur nature (matières plastiques, papiers, verres, déchets ménagers). Pour les déchets encombrants, il existe des conteneurs spéciaux.



Portez toujours vos documents sur vous.

En particulier, ayez toujours sur vous votre carte de demandeur de protection internationale, votre permis de séjour de la personne bénéficiant de l'asile ou de la personne bénéficiant de la protection subsidiaire ainsi que votre carte d'assurance-maladie.

En conduisant, ayez toujours sur vous votre permis de conduire.



La Police de la RT et la Police municipale assurent la sécurité de tous les citoyens.

La police doit être respectée.

En cas de danger, contactez la police au numéro de téléphone 158.

